

## La Loi et l'Évangile

*Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil ; mais moi je vous dis : Ne résistez nullement au méchant* (Matthieu 5, 38-39). Une fois terminés les temps prévus pour une première nourriture, l'aliment solide a été prêché. [...] « Œil pour œil » est une œuvre de justice ; *A celui qui frappe ta joue tends encore l'autre côté* : c'est une œuvre de grâce. Les deux œuvres répandaient leur parfum sans arrêt, jaillissant des deux testaments. [...] L'un fut donc le commencement et l'autre la fin. Or ce qui détient à la fois le commencement et la fin est parfait. Pour celui à qui manque le sens de la sagesse, le commencement et la fin sont séparés l'un de l'autre, mais, pour celui qui réfléchit, ils ne font qu'un. (Ephrem de Nisibe, Commentaire de l'Évangile concordant [vers 370], Sources chrétiennes, Ed. du Cerf, 1966).

Ce beau texte du IV<sup>e</sup> siècle souligne l'unité fondamentale des Écritures. Placés côte à côte, le « *Vous avez entendu* » et le « *mais moi je vous dis* » évoquent les règles morales reçues de Dieu et leur propre dépassement : *justice* et *grâce*, écrit Ephrem. Plus loin il précisera : *eau* et *vin*. Il faut l'une et l'autre. Il faut la Loi et l'Évangile. La justice doit s'exercer selon le principe de la proportionnalité des peines (le talion), pour l'équilibre de la société, et la grâce s'offre au croyant disposé à l'offrir, jusqu'à l'amour des ennemis.

*Robert Tolck*